

UN MONDE EN MIGRATIONS PANORAMA MONDIAL DES FLUX MIGRATOIRES

Catherine Wihtol de Wenden (CNRS, CERI)

En ce début du XXI^e siècle, les flux migratoires se sont mondialisés. Presque tous les pays du monde sont aujourd'hui concernés, de près ou de loin, par les migrations, qu'il s'agisse du départ, de l'accueil ou du transit, certains pays étant l'un et l'autre à la fois, l'émigration suscitant une immigration venue la combler. Ce phénomène, aujourd'hui global, est le fruit d'une conjonction de facteurs qui se sont produits au cours des vingt dernières années.

Quelques chiffres

Quelques chiffres permettent d'en mesurer l'importance. On compte aujourd'hui près de 200 millions de migrants dans le monde, soit près de 3 % de la population mondiale : selon les Nations unies¹, en 2005, on comptait 191 millions de migrants dans le monde, 115 millions dans les pays développés et 75 millions dans les pays en développement, les migrants étant définis comme les personnes nées à l'étranger, ayant dû se déplacer au moins une fois de leur pays de naissance vers le pays où elles vivent. Mais ces personnes ne sont pas obligatoirement des étrangers. Cette progression s'est effectuée rapidement : 75 millions en 1965, 155 millions en 1990. Alors que la population mondiale a augmenté d'environ 1,7 % par an de 1985 à 1990, le nombre des migrants augmentait de 2,59 %. Entre 1990 et 2005, le nombre de migrants dans le monde a augmenté de 36 millions tandis que dans les pays en développement, cette augmentation a été d'à peine 3 millions. Ainsi en 2005, 61 % des migrants vivaient dans les pays développés (dont 34 % en Europe, 23 % en Amérique du Nord, 28 % en Asie, 9 % en Afrique et 4 % en Amérique latine et dans les Caraïbes). 28 pays accueillent 75 % des migrants. Les États-Unis en comptent 20 %, gagnant 15 millions de migrants entre 1990 et 2005,

¹ Nations unies, Assemblée générale, *Migrations internationales et développement*, rapport du Secrétaire Général, mai 2006, 99 p., p. 32.

suivis par l'Allemagne, le plus grand pays d'immigration en Europe dont le chiffre des immigrés a presque doublé depuis la chute du mur de Berlin, si l'on y ajoute les « Aussiedler »² et l'Espagne.

Concentrés dans un petit nombre de pays, les migrants représentent au moins 20 % de la population dans 41 pays : pays du Golfe, Hong Kong, Israël, Jordanie, Singapour, Luxembourg, Suisse. En Australie et en Arabie saoudite, les migrants représentent plus d'un cinquième de la population. Les femmes en constituent la moitié (49,6 %) et ont devancé les hommes dans les pays développés depuis 1990. 80 % des migrants vivant dans les pays en développement sont originaires d'autres pays en développement et 54 % des migrants vivant dans les pays développés sont originaires de pays en développement. Les migrants sont ainsi inégalement répartis dans le monde en raison de disparités démographiques, économiques et politiques.

Le migrant « moyen » est asiatique (l'Asie est le plus grand réservoir mondial de population), vit et circule en Asie, dans un pays en développement. Mais ce portrait-robot cache différents types de migrants :

- migration d'établissement (l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande admettent des migrants auxquels ils octroient un titre de résident permanent au regard du regroupement familial, de la qualification professionnelle recherchée ou de l'asile) ;
- migration de travail (contractuels, stagiaires, saisonniers, personnel d'entreprises multinationales), dont le nombre est passé en Europe de 6,4 à 9,6 millions de 1990 à 2005 pour une population totale d'étrangers d'environ 20 millions ;
- migration familiale importante, notamment dans les pays européens, où elle a représenté plus de 70 % des migrations en France entre 1999 et 2002 ;
- migration étudiante (2 millions d'étrangers inscrits en 2000 dans les universités des pays développés) ;
- réfugiés et demandeurs d'asile (dont le nombre a chuté de 18,5 millions en 1990 à 13,5 millions en 2005), les pays en développement en abritant 10,8 millions ;
- migrants illégaux, estimés à environ 12 millions aux États-Unis, parfois absorbés par les régularisations occasionnelles ;
- touristes, un phénomène en expansion.

² On désigne par « Aussiedler » les Allemands dits « ethniques », installés pour l'essentiel en Russie et dans les pays baltes parfois depuis Catherine II, qui sont retournés en Allemagne le plus souvent après la chute du rideau de fer et ont pu y acquérir la nationalité allemande fondée sur le droit du sang. Ils sont appelés « les Russes » en Allemagne.

LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ

Plusieurs facteurs expliquent la forte hausse des migrations. La plupart sont le fruit d'une conjoncture qui s'est produite au cours des vingt dernières années :

- l'information : un imaginaire migratoire s'est construit sous l'influence des media et notamment de la télévision, qui donne à voir dans ses films et ses informations un eldorado occidental, parfois à proximité, fait de consommation et de libertés, avec des salaires sans commune mesure avec les pays de départ pour la même qualification ou le même emploi. Ce rêve est aussi alimenté par les migrants eux-mêmes qui transfèrent des fonds et reviennent en vacances avec les symboles de la prospérité ;
- l'économie du passage : celle-ci, qui a toujours existé, s'est particulièrement développée à la mesure de la fermeture des frontières, un peu comme la mafia et la prohibition de l'alcool dans les États-Unis des années 1930. La frontière est devenue une ressource. Des réseaux transnationaux se sont construits à l'est, depuis la chute du mur de Berlin, et en Asie et, de façon plus artisanale au sud, proposant leurs services d'un bout à l'autre du voyage. Cette économie est devenue prospère ;
- l'existence de solidarités elles aussi transnationales de nature familiale, économique, associative (les associations de développement), culturelle (notamment linguistique), religieuse (pèlerinages chrétiens ou musulmans) qui sont un facteur d'appel, créent des liens, des interdépendances, traversent les frontières, créant des « couples migratoires » (un groupe national fortement majoritaire dans un seul pays d'accueil) ou au contraire des quasi diasporas (un même groupe dans une multiplicité de pays et une activité transnationale qui le lie, parfois à l'échelon régional ou transcontinental) ;
- l'urbanisation rapide de beaucoup de pays de départ dans les grandes métropoles du Tiers-Monde, où s'élaborent nombre de projets migratoires vers les villes globales des pays développés ; dans ce cas, ce sont moins les facteurs qui poussent les migrants hors de chez eux (« push » : démographie et pauvreté) que les facteurs d'attraction (« pull » : l'envie de richesse et parfois d'Occident) qui dominent : les migrants sont de moins en moins des ruraux analphabètes et pauvres que des urbains scolarisés qui ont pu accumuler un pécule et tenter l'expérience ;
- la généralisation progressive des passeports, survenue il y a moins de vingt ans : alors que beaucoup de pays rendaient difficile la sortie (pays du bloc communiste, régimes autoritaires et dictatures comme le Portugal de Salazar et quelques pays africains), aujourd'hui peu d'entre eux l'interdisent ou l'accordent avec parcimonie (Chine, Corée du Nord, Cuba). Ce « droit de sortie », quoique fortement limité par les politiques de contrôle des pays d'accueil, a provoqué une envie de mobilité comme mode de vie, choisi par les migrants pendulaires des pays de l'est européen

vers l'ouest, s'installant dans une co-présence entre plusieurs espaces (alors qu'Abdelmalek Sayad parlait, dans les années 1970, de la « double absence du migrant économique) ;

- l'asile, qui a explosé dans les années 1990 pour diminuer rapidement ensuite : Afrique des grands lacs, crise algérienne, Balkans, question kurde, Afghanistan, Irak, Iran, Sri Lanka, Amérique centrale. À ceux qui ont obtenu le statut de réfugié de la Convention de Genève, se sont ajoutées les personnes déplacées (7 sur 20 millions en 2004), comme dans la Corne de l'Afrique, accueillis par des pays en crise aussi pauvres que ceux qu'ils ont quittés ;
- la création de larges espaces de libre circulation des personnes et des marchandises (Union européenne, États-Unis/Canada, marché nordique) pour ceux qui peuvent librement franchir les frontières ;
- la persistance de zones de fracture économique, politique, sociale et démographique, génératrices de migrations clandestines (Méditerranée, frontière américano-mexicaine, frontières orientales de la Russie avec la Chine), qui sont aussi aux portes de l'Europe (Gibraltar, Ceuta et Melilla, îles Canaries, îles siciliennes) ou résultent de dispositifs juridiques différents (Sangatte pour le Royaume-Uni) ;
- l'élargissement du champ de la mobilité du fait de la baisse du coût des transports qui transforme des logiques migratoires en champs migratoires mondialisés (comme dans les pays du Golfe) ;
- enfin la construction de nouveaux réseaux, fruits de la mondialisation, sans aucun lien avec le passé colonial ni la proximité géographique ou culturelle : il en va ainsi de beaucoup de nouvelles migrations asiatiques dans le monde.

De nouvelles tendances

Les migrations se modifient, d'abord dans la structure et dans la façon qu'ont les pays d'accueil et, récemment, de départ de les gérer. On parle aujourd'hui de circulation migratoire : beaucoup de migrants aspirent à circuler sans nécessairement souhaiter se sédentariser définitivement. C'est la conséquence d'une plus grande mobilité des facteurs de production, comme le capital et la main-d'œuvre très qualifiée mais aussi des plus grandes facilités de partir, revenir et repartir. Ceux qui vivent ainsi ont souvent un statut de résident privilégié, des titres de séjour à entrées multiples ou sont double nationaux, une situation qui tend à se développer. Plus les frontières leur sont ouvertes, plus ils circulent et moins ils s'installent car ils peuvent aller et venir. Ceux qui se sédentarisent de façon aléatoire sont ceux pour qui les frontières sont fermées et qui sont entrés clandestinement ou ont un statut précaire : s'ils repartent chez eux, ils ne pourront plus revenir.

Plus les frontières leur sont fermées, plus ils s'installent, d'autant plus que chez eux, souvent, il n'y a aucun espoir de voir son existence changer à l'échelle d'une vie.

Un autre élément nouveau est le changement de discours des pays d'accueil et de départ sur la migration : longtemps estimés comme peu productifs, les transferts de fonds des migrants sont considérés comme un facteur essentiel du développement des pays d'origine. D'après la Banque mondiale, les envois de fonds ont plus que doublé au cours de la décennie écoulée, passant de 102 milliards de dollars en 1995 à environ 232 milliards de dollars en 2005. Les États d'accueil essaient de coopérer avec les régions de départ pour favoriser les investissements productifs et la création d'entreprises, les États de départ commencent à changer de discours sur les effets négatifs de l'émigration et certains favorisent même l'exportation de leur main d'œuvre (Philippines où un Philippin sur onze est un migrant, Indonésie). 14 milliards d'euros ont été envoyés par les migrants travaillant en Europe en 2005. Des associations de développement sont soutenues par l'Union européenne pour canaliser cette manne.

Enfin et surtout, le discours politique a changé : le nouveau rapport de l'ONU de 2006, discuté par l'Assemblée générale des Nations unies les 14 et 15 septembre 2006, révèle les effets bénéfiques des migrations pour les sociétés de départ (transferts de connaissances et de technologies et stimulant de l'économie de la part des plus qualifiés dans les sociétés d'origine, même si l'exode des cerveaux persiste, limitation du chômage) et d'accueil (occupation de métiers délaissés par les nationaux, solution aux pénuries de main-d'œuvre, apport démographique, accroissement de la consommation, création d'entreprises dans des niches inexplorées, production culturelle). Les pays qui tirent le meilleur parti de ces migrations sont ceux qui savent le mieux les intégrer, même si ce n'est pas pour un séjour définitif (lutte contre les discriminations, égalité de traitement, diversité des cultures) et qui savent limiter les effets pervers de la fermeture des frontières.

Un cadre normatif du droit de migrer se profile, à l'échelle internationale, avec l'entrée en vigueur en 2003 de la Convention internationale sur la protection internationale des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille, ratifiée par 34 pays. D'autres initiatives positives existent aussi, à l'échelon régional ou bilatéral. Les pays de départ et d'accueil semblent aujourd'hui prêts à coopérer pour mieux gérer les flux qui, de toute façon, se poursuivront : à charge pour les États d'éviter que la mobilité ne soit perçue comme perturbatrice, voire subversive vis-à-vis du pouvoir politique.